

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3590)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 41

présenté par

M. Breton, M. Gosselin, M. de la Verpillière, M. Aubert, M. Quentin, Mme Boëlle,
Mme Corneloup, Mme Audibert, M. Cinieri, M. Reiss, Mme Anthoine, M. Cattin, M. Perrut,
M. Sermier, M. Ramadier, M. Thiériot, M. de Ganay, Mme Porte, M. Di Filippo, Mme Dalloz,
M. Ravier et M. Hetzel

AVANT L'ARTICLE 12

Supprimer l'intitulé du titre II.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le titre de la proposition de loi est suffisamment explicite.